



Programme
des Nations Unies
pour l'environnement



UNEP(OCA)/MED WG. 35/4
9 mai 1992

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Réunion des Coordonnateurs nationaux pour le MED POL

Athènes, 6-9 mai 1992

**RAPPORT DE LA REUNION DES COORDONNATEURS NATIONAUX
POUR LE MED POL**

TABLE OF CONTENTS

Corps du rapport 1-8

Annexe I Liste des participants

Annexe II Ordre du jour

Annexe III Liste des documents

Introduction

1. La réunion des Coordonnateurs nationaux pour le MED POL s'est tenue au siège de l'Unité de coordination, à Athènes, du 6 au 9 mai 1992.

Participants

2. Les Coordonnateurs nationaux des Parties contractantes ci-après à la Convention de Barcelone, ou leurs représentants, étaient représentés à la réunion: Albanie, Algérie, Chypre, Communauté économique européenne, Egypte, Espagne, France, Grèce, Israël, Italie, Liban, Malte, Maroc, Monaco, République arabe syrienne, Tunisie, Turquie et Yougoslavie.

3. Les organisations et institutions spécialisées des Nations Unies et les autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales ci-après étaient représentées: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation mondiale de la santé (OMS), Organisation météorologique mondiale (OMM), Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (COI), Greenpeace International, Association hellénique pour la protection de l'environnement marin (HELMPEA), Fonds mondial pour la nature (WWF) et Bureau Européen de l'Environnement/Bureau d'Information Européen (BEE/BIE).

4. La liste des participants figure à l'Annexe I du présent rapport.

Point 1 de l'ordre du jour - Ouverture de la réunion

5. M. L. Jeftic, spécialiste hors-classe en sciences de la mer, a souhaité la bienvenue aux participants au nom de M. Mostafa K. Tolba, Directeur exécutif du PNUE. Il a prononcé l'ouverture de la réunion et, au nom de M. S. Busuttill, Coordonnateur du PAM, qui était absent en mission, il a souhaité aux participants un plein succès dans leurs travaux. Il a rappelé que la septième réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone avait décidé qu'en 1992, les réunions des points focaux pour le MED POL, le PAP, le Plan Bleu, le REMPEC et les ASP se tiendraient séparément. La présente réunion était la première de la série.

Point 2 de l'ordre du jour - Règlement intérieur

6. Le Secrétariat a signalé que le règlement intérieur adopté pour les réunions et conférences des Parties contractantes à la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution et aux protocoles y relatifs (UNEP/IG.43/6, Annexe XI) s'appliquerait mutatis mutandis à la réunion des Coordonnateurs nationaux pour le MED POL.

Point 3 de l'ordre du jour - Election du Bureau

7. La réunion a élu à l'unanimité les membres du Bureau suivants:

Président:	M. Jacques Vaccarezza (Communauté économique européenne)
Vice-Présidents:	M. Ridha Ben Aissa (Tunisie) M. Lorenzo Villa (Italie)
Rapporteur:	M. Shaban Kamberi (Albanie)

Point 4 de l'ordre du jour - Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

8. La réunion a adopté l'ordre du jour provisoire figurant dans le document UNEP(OCA)/MED WG.35/1 et l'emploi du temps annexé au document UNEP(OCA)/MED WG.35/2 (Annexe II).

Point 5 de l'ordre du jour - Rapport sur l'état d'avancement du MED POL en 1991 et examen des activités en cours et prévues en 1992

9. Le Secrétariat a présenté le document UNEP(OCA)/MED WG.35/3 qui décrit les travaux effectués dans le cadre du MED POL pendant l'année 1991 ainsi que les principales activités en cours ou prévues en 1992. Il a résumé brièvement l'action menée au titre des points 5.1 à 5.10 de l'ordre du jour comme suit:

- Activités de surveillance continue;
- Etudes pilotes de surveillance continue;
- Assurance Qualité des données, inter-étalonnage et entretien;
- Traitement des données;
- Mise en oeuvre des activités concernant le Protocole relatif à la pollution d'origine tellurique;
- Activités de recherche;
- Formation et bourses;
- Documentation;
- Changements climatiques;
- Dispositions institutionnelles.

Cette présentation a été suivie d'un large débat.

10. A l'occasion de l'examen du rapport sur l'état d'avancement, diverses délégations ont fait part des derniers développements survenus dans leurs pays en rapport avec le programme de surveillance MED POL.

11. Le représentant de Monaco a informé la réunion que son pays envisageait de participer plus activement aux activités du MED POL dans les années à venir. Si Monaco n'avait pas envoyé directement des données à l'Unité de coordination, celles-ci avaient cependant été envoyées indirectement par le canal de la France, car Monaco participe au Réseau national français de surveillance continue, notamment en ce qui concerne la mesure des niveaux d'hydrocarbures. Le représentant a assuré la réunion que des données seraient bientôt communiquées à l'Unité de coordination. Bien que Monaco n'ait pas signé d'accord formel de surveillance continue avec l'Unité de coordination, un programme de surveillance inspiré directement des recommandations de MED POL est appliqué depuis plus de 15 ans par ce pays. Ce programme de surveillance a été récemment étendu au contrôle des polluants atmosphériques.

12. Le représentant du Maroc a informé la réunion que le nouveau programme de surveillance continue de la pollution en Méditerranée mis en oeuvre par son gouvernement avait été remis au Secrétariat. Par ce geste, le Maroc manifestait sa volonté de redynamiser ses activités dans le cadre du MED POL et souhaitait en conséquence une finalisation de l'accord national de surveillance continue. Il espérait pouvoir entamer la réalisation de ce programme dès l'année 92 et souhaitait obtenir une contribution financière pour l'achat d'équipements et de matériel en rapport avec les besoins exprimés dans le programme précité.

13. Le représentant de la Tunisie a informé la réunion que son pays prévoyait de développer la surveillance de la pollution transférée par voie atmosphérique et, qu'un projet allait bientôt démarrer dans la ville de Sfax. Un soutien à la Tunisie pour réaliser ce programme concernant la pollution atmosphérique et le renforcement du programme de surveillance continue est nécessaire.

14. Le représentant de l'Algérie a informé les participants que les points de prélèvement du programme MED POL représentaient moins de 10 % du total des points de prélèvement identifiés à ce jour et que leur nombre augmenterait de façon substantielle dans les cinq prochaines années, avec la densification du réseau. La surveillance de la pollution atmosphérique doit commencer sur quelques points du territoire à partir des résultats des tests effectués pendant plus d'une année sur site industriel. Il a déclaré que les résultats du programme MED POL étaient donc une composante du programme algérien de surveillance et s'inscrivaient parmi les paramètres à prendre en compte pour la planification des actions futures. Le principal apport du programme MED POL se situe plus sur le plan méthodologique que sur le plan matériel, qui reste cependant non négligeable. En conclusion, le représentant de l'Algérie a souhaité que

cet aspect méthodologique qui porte sur la normalisation des protocoles d'analyse, la recherche de nouveaux indicateurs et la détermination, en concertation avec les pays méditerranéens, d'objectifs réalistes prenne le pas progressivement sur les aspects statistiques et les constats.

15. Le représentant de la Turquie a déclaré qu'en 1992 le programme de surveillance continue de la pollution du milieu marin de la Turquie avait été étendu aux polluants atmosphériques. Une station permanente de surveillance continue a été établie sur la côte méditerranéenne turque, à Antalya. Il a également signalé que le programme turc de surveillance continue de MED POL Phase II était en cours d'élaboration et serait envoyé à l'Unité de coordination dès qu'il serait prêt, c'est-à-dire très probablement durant le deuxième semestre de 1992.

16. Le représentant de l'Italie a informé la réunion que le Ministère italien de la santé avait publié le rapport de 1991 sur la qualité des eaux de baignade. Il s'agissait d'un rapport en deux volumes, l'un contenant les valeurs chiffrées qui sont utiles pour les techniciens travaillant dans le secteur de la santé publique, et l'autre des informations cartographiques qui donnent au public des renseignements sur la qualité des eaux de baignade et sur la conformité des sites aux normes de la loi italienne. Des exemplaires ont été adressés à l'Unité de coordination et seront envoyés aux Coordonnateurs nationaux sous peu.

17. Le représentant du Liban a remercié le Secrétariat pour leur assistance et en particulier pour les efforts faits pour fournir des fonds dans le cadre du METAP. Il a indiqué que son pays apprécierait vivement qu'une action rapide soit menée pour répondre aux besoins de formation et qu'une aide soit apportée en ce qui concerne le protocole tellurique. Il a ajouté qu'il ferait la lumière sur la question du rapport MED POL de 1989 et pourrait en fournir un exemplaire.

18. Le représentant de la Yougoslavie a présenté succinctement un projet en cours touchant le système de traitement primaire des eaux usées dans la baie de Kotor, dans lequel la République du Montenegro a déjà investi 80 millions d'ECU (soit environ 90 % du coût total). L'objectif du projet était d'améliorer la qualité de l'environnement dans la baie de Kotor et d'en faire un modèle pour d'autres régions de l'Adriatique et de la Méditerranée. Il a exprimé l'espoir d'obtenir le soutien du MED POL pour terminer le projet et inclure la baie de Kotor dans le Programme de gestion des zones côtières l'année prochaine.

19. Au cours du débat sur le point 5.1 "Activités de surveillance continue", de nombreuses délégations ont exprimé leur avis sur l'orientation future à donner au volet surveillance de MED POL pour que le Secrétariat puisse en tenir compte lorsqu'il présentera à la prochaine réunion conjointe du Comité scientifique et technique et du Comité socio-économique en 1993 le nouveau programme MED POL qui sera adopté par les Parties contractantes cette année-là.

20. Le Secrétariat a informé les participants qu'un certain nombre d'activités étaient menées dans le cadre de la préparation du nouveau Programme MED POL, y compris sa composante surveillance continue, qui sera présenté en 1993. En particulier, outre des contacts permanents avec les institutions coopérantes, les experts du CIEM et de la Commission Oslo/Paris, la réunion tenue par le CIESM en 1990 à Perpignan avait consacré toute une séance de la réunion CIESM/COI/PNUE sur la pollution marine à l'examen des stratégies de surveillance continue, avec la participation d'un grand nombre de scientifiques.

21. A cet égard, le représentant de la CEE a estimé qu'en règle générale l'ensemble du document UNEP(OCA)/MED WG 35/3 ne procédait pas assez d'une approche prospective et devrait apporter davantage de renseignements techniques et scientifiques sur certains points comme, par exemple, "les activités de surveillance continue". Par ailleurs, en ce qui concerne ce dernier point et compte tenu des informations fournies par le Secrétariat sur les données de surveillance couvrant plusieurs années, il a estimé que la réunion pourrait demander au Secrétariat d'élaborer un rapport préliminaire sur les données de surveillance, suivant un calendrier à adopter. Il appartiendrait alors aux Parties contractantes de se prononcer sur la suite à donner à ce rapport.

22. Le représentant de la France a souligné la nécessité de prendre en compte la finalité de l'activité de surveillance continue dès la mise en place de celle-ci. Ceci implique que non seulement les problèmes de l'exploitation et de l'interprétation des données soient abordés dès le début, mais encore qu'une réflexion soit menée sur la manière selon laquelle pourront être dégagées des tendances, afin que sur les plans national et régional il soit possible de vérifier si les mesures recommandées ou prises ont été suivies d'efforts positifs pour améliorer la qualité du milieu marin.

23. Le représentant de la FAO a informé les participants que les données rassemblées par l'Unité dans le cadre de la surveillance continue étaient évaluées par les différentes institutions compétentes. La FAO est chargée des données concernant les contaminants chimiques dans le biote marin. Elle estime que les données obtenues devraient non seulement permettre de donner une idée des niveaux de contamination dans une région donnée, mais aussi faciliter la prise de décisions. Ces données devraient en particulier être utilisées pour évaluer l'efficacité des mesures de contrôle prises dans le cadre de la Convention de Barcelone. A cette fin, il est nécessaire de comparer les séries statistiques d'une année sur l'autre (surveillance des tendances). Malheureusement, les variations réelles des niveaux de pollution sont masquées par les fluctuations naturelles des données et leur qualité. Les programmes de surveillance continue devraient être conçus de manière à minimiser les effets de la variabilité naturelle et de la variabilité résultant du traitement et de l'analyse des échantillons. Toutefois, si des progrès considérables ont été accomplis en ce qui concerne la qualité des données, les programmes d'échantillonnage ne sont pas encore adéquats et cohérents. En conclusion, le représentant de la FAO a évoqué les activités entreprises pour améliorer la situation ainsi que les mesures visant à introduire en Méditerranée la surveillance des effets biologiques.

24. Afin de répondre aux préoccupations des Etats qui souhaiteraient disposer d'un programme de travail pour les années à venir, le représentant de la France a souligné l'intérêt que présenterait la publication, selon une fréquence à déterminer, d'un "bilan de santé de la Méditerranée" qui ferait le point sur l'état des connaissances concernant la pollution du milieu marin. Cette approche permettrait de donner aux Etats un cadre précis de travail et mettrait en évidence les lacunes sur lesquelles les efforts devraient porter. Ce bilan pourrait également aider les Ministres dans leurs prises de position lors des réunions, au niveau ministériel, de la Convention de Barcelone.

25. Le Président, en conclusion des débats sur le point 5.1 de l'ordre du jour, et en tenant compte des suggestions de nombreuses délégations, a demandé au Secrétariat d'élaborer un document sur la surveillance continue, à présenter à la prochaine réunion conjointe des Comités, en 1993. Ce document devrait indiquer notamment les zones faisant l'objet d'une surveillance continue, les paramètres mesurés ainsi que les stations de prélèvement sur une période couvrant, par exemple, les cinq dernières années. Ce document synthétique devrait permettre, si nécessaire, une réorientation des objectifs de la surveillance continue.

26. De nombreuses délégations ont souligné l'importance du programme d'assurance de la qualité des données et des exercices d'interétalonnage en tant qu'outils indispensables pour améliorer la qualité des données de surveillance continue MED POL. Toutes les délégations sont convenues que cet élément devrait être considéré comme prioritaire dans le futur programme MED POL.

27. Un large débat a été consacré aux activités de traitement des données MED POL. De nombreuses délégations se sont félicitées des progrès accomplis dans ce domaine et ont émis l'avis qu'il fallait tout mettre en oeuvre pour parvenir à une présentation informatisée uniforme des accords et données de surveillance continue.

28. Le représentant d'Israël a proposé que la formation théorique et pratique en matière de présentation informatisée des données fasse partie intégrante des stages de formation et des exercices d'interétalonnage. Il a également recommandé que les formulaires de présentation des données de surveillance continue soient établis par l'Unité de coordination sur un seul logiciel standard disponible. Ce logiciel devrait être distribué à toutes les institutions chargées de la surveillance continue. Les rapports seraient alors établis conformément aux directives de l'Unité de coordination, à l'aide de ce logiciel.

29. Le représentant d'Israël a exprimé l'avis que toutes les données de surveillance continue soumises à l'Unité devraient être disponibles pour tous les Etats membres. L'analyse et la présentation de ces données ne devraient pas être limitées pour des raisons de "confidentialité", sauf à la demande expresse d'un pays. Le représentant de la France a partagé cette opinion.

30. Le représentant de l'Algérie a informé les participants qu'avant la fin de 1992, son pays avait l'intention de mettre en place une banque de données sur l'environnement, accompagnée du système informatique le plus adapté à cette tâche. Il a fait observer que, selon la filière technologique choisie, on risquait d'aboutir à des systèmes nationaux rigides et difficilement compatibles. Il serait donc bon que l'Unité de coordination fournisse dès que possible son avis à ce sujet aux Coordonnateurs nationaux, de manière à les orienter dans leurs choix technologiques futurs et à résoudre les problèmes de compatibilité qui risqueraient de se poser si l'intégration des systèmes méditerranéens était un jour envisagée.

31. Lors de l'examen du point 5.5 de l'ordre du jour, le Secrétariat a présenté le document UNEP(OCA)/MED WG.35/INF.5 intitulé "Rapport sur l'état d'avancement de l'enquête sur les polluants d'origine tellurique en Méditerranée" (MED X-BIS) qui fait la synthèse des réponses des Parties contractantes aux questionnaires soumis dans le cadre de l'enquête sur les polluants d'origine tellurique.

32. Il ressort du document que les pays qui ont répondu sont très peu nombreux, ce qui rend la tâche du Secrétariat extrêmement difficile. Le Secrétariat a rappelé aux participants qu'une aide était offerte aux pays qui rencontraient des difficultés pour remplir les questionnaires.

33. Le Secrétariat a rapidement évoqué les activités MED POL concernant l'eutrophisation et la prolifération de plancton. Outre les activités actuellement menées par des consultants en coopération étroite avec l'Unité de coordination en vue de l'élaboration d'un rapport d'évaluation sur l'eutrophisation et la prolifération de plancton, le Secrétariat a mentionné les mesures prises pour donner suite à la décision des Parties contractantes d'organiser un programme régional de recherche sur le sujet en utilisant la moitié des fonds alloués à la recherche pour 1992-93.

34. Une petite réunion de consultation s'est tenue à Athènes les 19 et 20 mars 1992 sur le sujet. On y a longuement débattu de la méthode la plus efficace à adopter pour organiser un programme régional de recherche coordonnée susceptible de donner des résultats tangibles. Considérant que le phénomène de l'eutrophisation et de la prolifération de plancton est un phénomène local, bien qu'assez répandu en Méditerranée, les participants sont convenus que la meilleure solution serait d'organiser des études de cas dans les zones où les problèmes sont manifestes et où des travaux scientifiques ont déjà été entrepris et de réaliser un programme de recherche en faisant appel à l'expérience et aux scientifiques locaux.

35. A la suite de cette décision, la réunion avait examiné plusieurs zones représentatives dans la région méditerranéenne de manière à recommander d'un point de vue scientifique celles qui pourraient faire l'objet d'études de cas. On s'efforcerait d'entreprendre ces études de cas et de les réaliser durant l'exercice 1992-93 dans les zones proposées, et ce, après création des groupes de recherche, présentation des propositions de recherche et mise à disposition des fonds.

36. En outre, la réunion avait examiné et approuvé un programme scientifique détaillé à suivre pour chaque étude de cas. Elle avait estimé que la meilleure manière d'atteindre les objectifs du programme serait de mettre au point un modèle qui servirait d'outil de travail. Huit domaines d'étude qui pourraient être confiés aux différents groupes de recherche avaient été recensés (document UNEP(OCA)/MED WG.44/1).

Point 6 de l'ordre du jour - [Evaluation de l'état de la pollution de la mer Méditerranée par les substances cancérigènes, tératogènes et mutagènes](#)

37. Le Secrétariat a présenté le document UNEP(OCA)/MED WG.35/INF.3 intitulé "Evaluation de l'état de la pollution de la mer Méditerranée par les substances cancérigènes, tératogènes et mutagènes".

38. Le représentant de l'OMS, se référant au contenu du document, a rappelé aux participants que la version finale de l'évaluation serait présentée à la réunion conjointe des Comités de 1993 ce qui donnerait le temps d'y apporter les améliorations nécessaires.

39. De nombreuses délégations ont félicité le Secrétariat pour la qualité du document qui constituait une très bonne base pour l'établissement de l'évaluation finale.

40. Pendant le débat sur le contenu scientifique du document, les participants ont exprimé un certain nombre de commentaires, y compris a) la nécessité d'inclure, dans les sections appropriées du document, des données sur la pollution de la micro-couche marine et b) le désir d'inclure les niveaux de la pollution atmosphérique quand ceux-ci étaient liés à la pollution de l'environnement marin.

41. Les participants sont convenus que toutes les observations exprimées lors de la réunion ainsi que toute remarque qui serait communiquée au Secrétariat par les Coordonnateurs nationaux avant fin octobre 1992 seraient prises en considération pour l'établissement de la version définitive de l'évaluation.

Point 7 de l'ordre du jour - Rapport sur l'état d'avancement de l'application du Protocole relatif aux immersions

42. Le Secrétariat a présenté le document UNEP(OCA)/MED WG.35/INF.4 intitulé "Rapport sur l'état d'avancement de l'application du Protocole relatif aux immersions" et expliqué que celui-ci ne se rapportait qu'aux activités réalisées en 1991. Un document plus complet couvrant les activités des Parties contractantes depuis 1978 avait été présenté à la réunion conjointe des Comités en 1991 sous la cote UNEP(OCA)/MED WG.25/INF.8.

43. Le Secrétariat a informé les participants qu'après l'établissement du document, la Grèce et la République arabe syrienne avaient fait savoir qu'aucun permis d'immersion n'avait été délivré en 1991.

44. Le représentant de l'Algérie a informé les participants que durant l'année 1991, trois ports - Alger, Annaba et Ghazaouet - avaient demandé des permis d'immersion pour les boues issues des activités de dragage des bassins portuaires. Après analyse des boues, il s'est avéré que les concentrations en polluants toxiques et dangereux dépassaient les limites admissibles dans les trois cas, et donc les trois permis ont été refusés. Ces renseignements seront notifiés à l'Unité de coordination au plus tôt.

45. Le représentant de l'Italie a indiqué que le problème de l'immersion de déblais de dragage était très grave. En Italie, la nécessité de mettre en place des opérations de dragage était liée au fonctionnement des ports, et le problème du recours à l'immersion, au stockage à terre ou à d'autres solutions était résolu au "cas par cas". Le problème nécessitait une approche scientifique tenant compte des caractéristiques chimiques, toxiques, biologiques, etc., des déblais de dragage et des conséquences possibles sur le milieu marin.

Point 8 de l'ordre du jour - Questions diverses

46. Suite à l'annonce faite à la septième réunion ordinaire des Parties contractantes au Caire (par. 116 du rapport), le représentant de l'Italie a confirmé que l'Institut italien de recherche sur le cancer de Gênes était en train de mettre en place le Centre régional pour les polluants marins cancérigènes et mutagènes en Méditerranée, qui devrait assurer dans le cadre du MED POL la liaison entre les institutions scientifiques de la Méditerranée travaillant dans ce domaine. Il a informé les participants que ce Centre, dont le siège serait à l'Institut de recherche sur le cancer de Gênes, commencerait à fonctionner sous peu. Son Comité scientifique a tenu sa première réunion le 16 avril pour fixer les grandes lignes du programme d'activités du Centre. Ce programme, approuvé par le Comité scientifique, porte sur les points suivants:

- établir un inventaire des institutions qui travaillent dans ce domaine en Méditerranée et ailleurs, aux fins de développer les contacts nécessaires;

- mettre sur pied une banque de données en liaison avec l'Inventaire des produits chimiques qui se trouve à Rome auprès de l'Institut supérieur de la santé;
- mener des activités de recherche auprès de l'Institut national pour la recherche sur le cancer;
- organiser des réunions au niveau international, la première de celles-ci étant prévue pour le mois de mars 1993. Les institutions méditerranéennes qui travaillent dans ce domaine ainsi que les Coordonnateurs nationaux pour le MED POL seront invités à y participer. L'avis préliminaire concernant la réunion sera envoyé sous peu.

Le représentant de l'Italie a informé la réunion que le Centre avait déjà reçu un premier soutien financier de la Région Liguria, de la Province et de la Commune de Gênes.

47. Le représentant de l'Italie a signalé en outre qu'à l'occasion de la "Journée de la mer" organisée par MAREVIVO à Venise le 5 juillet 1992, conformément à ce qui avait été annoncé à la septième réunion ordinaire des Parties contractantes (Le Caire, 8-11 octobre 1991), un Séminaire international sur "l'Autorité méditerranéenne" se tiendrait à Venise du 3 au 5 juillet 1992. Une brève notice explicative sur le Séminaire a été distribuée pendant la réunion.

48. Le représentant de la CEE a demandé des explications complémentaires sur les amendements proposés par le Secrétariat se rapportant au Protocole sur les immersions et figurant dans les documents présentés à la septième réunion ordinaire des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (Le Caire, 8-11 octobre 1991) ainsi que sur le calendrier et les procédures prévus en la matière.

49. A la demande du Président, le représentant de la Turquie a présenté les activités en cours concernant la mer Noire.

Une Conférence diplomatique sur la protection de la mer Noire contre la pollution a eu lieu à Bucarest les 21 et 22 avril 1992. Les pays riverains de la mer Noire ci-après ont assisté à la Conférence: Bulgarie, Géorgie, Roumanie, Fédération de Russie, Ukraine et Turquie. En outre, des représentants du PNUE, de l'OMS, de l'OMM, du PNUD, de la COI et de l'OMI ont participé à la Conférence en tant qu'observateurs.

La Conférence a adopté la Convention de Bucarest ainsi que trois protocoles. Elle a également décidé d'inviter l'OZC/CAP du PNUE à coopérer avec la Commission à l'élaboration d'un plan d'action pour la mer Noire. Il a également été décidé que le siège de la Commission ainsi que son Secrétariat seraient installés à Istanbul.

En ce qui concerne l'élaboration du Plan d'action, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a préparé une note de synthèse initiale sur la gestion écologique et la protection de la mer Noire. A la suite d'une mission PNUD/PNUE/Banque mondiale dans la région de la mer Noire, les Etats riverains ont accueilli avec satisfaction ce programme. A la lumière de ces indications positives, il a été décidé de développer le projet et, en conséquence, une réunion des Coordonnateurs nationaux (FEM) se tiendra à Constanta (Roumanie) les 19 et 20 mai 1992. En outre, une réunion de coordination du programme est également prévue les 21 et 22 mai 1992, avec la participation des Etats riverains, du FEM et des autres bailleurs de fonds.

50. La représentante de la Grèce, notant que la réunion conjointe des Comités en 1993 n'aurait pas suffisamment de temps pour débattre longuement de points précis du MED POL tel que le nouveau programme de surveillance continue, a proposé au Secrétariat d'établir l'ordre du jour en accordant la priorité aux sujets les plus importants et de prendre des dispositions pour qu'à l'avenir les réunions séparées des Coordonnateurs nationaux soient organisées de façon à permettre l'examen de questions relevant davantage du fonds.

51. Les représentants de la CEE et de la Grèce ont demandé au Secrétariat d'envoyer à tous les Coordonnateurs nationaux, dix semaines avant la réunion conjointe des Comités en 1993, le document relatif aux activités de surveillance continue y compris des propositions de ré-orientation.

52. Le représentant de la CEE a brièvement fait rapport sur la "Deuxième Conférence ministérielle sur la coopération euroméditerranéenne pour l'environnement dans le bassin méditerranéen" qui s'est tenue au Caire du 28 au 30 avril 1992. Il a rappelé la Charte sur la coopération euroméditerranéenne pour l'environnement dans le bassin méditerranéen (Charte de Nicosie adoptée à Nicosie en avril 1990) qui résulte d'une initiative de la Communauté européenne, Partie contractante à la Convention de Barcelone. Elle vise à valoriser le Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) en stimulant sa mise en oeuvre. La représentante de la Grèce a également apporté des informations sur cette Conférence.

53. Le Secrétariat a, lui aussi, souligné l'importance de l'initiative de la CEE dans le cadre de la Charte de Nicosie et indiqué que les activités qui en résulteraient renforceraient considérablement le Plan d'action pour la Méditerranée en général et le développement durable de la région en particulier.

Point 9 de l'ordre du jour - Adoption du rapport de la réunion

54. Le rapport de la réunion a été adopté à l'unanimité dans ses versions anglaise et française.

Point 10 de l'ordre du jour - Clôture de la réunion

55. Après l'échange habituel de civilités, le Président a déclaré la réunion close le 9 mai 1992 à 11 heures.

ANNEXE I

LIST OF PARTICIPANTS

LISTE DES PARTICIPANTS

ALBANIA
ALBANIE

Mr Shaban Kamberi

Vice-Chairman
Committee for Environmental Preservation
and Protection to the Council of Ministers
Tirana
Albania

Tel. No. : (355) 42-283 90 / 282 80

Tlx. No. : 604-4201 KMPSSH AB

Fax. No. : (355) 42-286 96

ALGERIA
ALGERIE

M. Abdelhalim Mostefai

Directeur Général
Agence Nationale pour la Protection
de l'Environnement
B.P. 62, El Marsa Bordj el Bahri
Boumerdes
Algérie

Tel. No. : (213) (2) 863 773 / 861 449

Tlx. No. : 408-63367

CYPRUS
CHYPRE

Mr Andreas D. Demetropoulos

National Co-ordinator for MED POL
Director
Fisheries Department
Ministry of Agriculture and Natural
Resources
Aeolou 13
Nicosia
Cyprus

Tel. No. : (357)(2) 303 279

Tlx. No. : 605-4660 MINAGRI CY

Cable : FISHERIES MINAGRI, Nicosia

Fax No. : (357)(2) 365 955

EUROPEAN ECONOMIC COMMUNITY
COMMUNAUTE ECONOMIQUE
EUROPEENNE

M. Jacques Vaccarezza

Coordonnateur national pour le MED POL
Administrateur Principal
Direction Générale Environnement
Sécurité Nucléaire et Protection Civile
Commission des Communautés Européennes
Rue de la Loi 200
B-1049 Bruxelles
Belgique

Tel. No. : (32)(2) 236 8685
Tlx. No. : 46-21877 COMEU B
Cable : COMEUR BRUXELLES
Fax No. : (32)(2) 236 8825 / 236 8824

M. Michel Dupré

Commission des Communautés Européennes
DGXI
Rue de la Loi 200
B-1049 Bruxelles
Belgique

Tel. No. : (32)(2) 236 8687
Tlx. No. : 46-21877 COMEU B
Cable : COMEUR BRUXELLES
Fax No. : (32)(2) 236 8825 / 236 8824

EGYPT
EGYPTE

Mr Mohamed Abdel-Rahman Fawzi

Director
Water and Coastal Areas Protection
Egyptian Environment Affairs Agency (EEAA)
11-A Hassan Sabry Street
Zamalek
Cairo
Egypt

Tel. No. : (20) (2) 341 6019
Tlx. No. : 91-93794 WARZA UN
Fax No. : (20) (2) 342 0768

Mr Hisham Sorour

Third Secretary
Embassy of the Arab Republic of Egypt
3 Leoforos Vassilisis Sofias
106 71 Athens
Greece

Tel. No. : (30) (1) 361 8612 / 361 8613

FRANCE
FRANCE

M. Jean-Marie Massin

Ingénieur-Chargé de mission à la
Direction de la Pollution et de la Prévention
des Risques
Ministère de l'Environnement
14, Boulevard du Général Leclerc
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
France

Tel. No. : (33)(1) 408 13 388

Tlx. No. : 42-620602 DENVIR F

Fax No. : (33)(1) 408 11 818 / 408 18 389

GREECE
GRECE

Ms Athena Mourmouris

MAP Liaison Officer
National Co-ordinator for MED POL
Ministry for the Environment, Physical
Planning and Public Works
147, Patission Street
112 51 Athens
Greece

Tel. No. : (30)(1) 865 0334 / 647 3889

Tlx. No. : 21-6028 DYPP GR

Fax No. : (30)(1) 864 7420

Ms Demetra Spala

Marine Biologist
Ministry for the Environment, Physical
Planning and Public Works
147, Patission Street
112 51 Athens
Greece

Tel. No. : (30)(1) 865 0334 / 691 7620

Tlx. No. : 21-6028 DYPP GR

Fax No. : (30)(1) 864 7420

ISRAEL
ISRAEL

Mr Elik Adler

National Co-ordinator for MED POL
Head, Marine and Coastal Environment Division
Ministry of the Environment
P.O. Box 6234
91061 Jerusalem
Israel

Tel. No. : (972)(2) 701 580 / 701 581

Fax No. : (972)(2) 513 945

ITALY
ITALIE

Mr Lorenzo Villa

National Co-ordinator for MED POL
Istituto Superiore di Sanità
Viale Regina Elena, 299
00161 Rome
Italy

Tel. No. : (39)(6) 4990 ext. 369
Tlx. No. : 43-610071 ISTSAN I
Cable : ISTISAN, Rome
Fax No. : (39)(6) 444 0064

LEBANON
LIBAN

Mr Hratch Kouyoumjian

National Co-ordinator for MED POL
Director
Centre de la Recherche Marine
B.P. 123
Jounieh
Liban

Tel. No. : (961)(9) 918 570 / 934 763
Cables : CENERES, Beyrouth

MALTA
MALTE

Mr M. Sammut

National Co-ordinator for MED POL
Department of Health
Toxicology Unit (SLH)
15 Merchants Street
Valletta
Malta

Tel. No. : (356) 221 019 ext.4 / 229783
Tlx. No. : 406-1100 MLT MT
Fax No. : (356) 235 638

MONACO
MONACO

M. André Abel Veglia

Ingénieur chimiste
Service de l'Environnement
Ministère d'Etat
Département des Travaux Publics
et des Affaires Sociales
16, boulevard de Suisse
Monaco

Tel. No. : (33) 93 307 803
Fax No. : (33) 93 159 233

MOROCCO
MAROC

M. Larbi Bargach

Chef Service lutte contre la pollution
Direction Générale de l'Urbanisme
de l'Aménagement du Territoire et
de l'Environnement
Ministère de l'Intérieur
Rabat, Chellah
Maroc

Tel. No. : (212)(7) 764 384 - 766 662

Tlx. No. : 407-31065 M

Fax No. : (212)(7) 768 426

SPAIN
ESPAGNE

Ms Carmen Asencio

Tecnico superior experto
Direccion General de Politica Ambiental
Ministerio de Obras Publicas y
Transportes
Paseo de la Castellana 67
28046 Madrid
Spain

Tel. No. : (34)(1) 553 1600

Tlx. No. : 52-22325 MOPU E

Fax No. : (34)(1) 533 0711

Ms Pillar Gonzalez

Tecnico superior experto
Direccion General de Politica Ambiental
Ministerio de Obras Publicas y
Transportes
Paseo de la Castellana 67
28046 Madrid
Spain

Tel. No. : (34)(1) 533 4900 Ext.3412

Tlx. No. : 52-22325 MOPU

Fax No. : (34)(1) 533 0711

SYRIA
SYRIE

Mr Hassan Helmi Kharouf

National Co-ordinator for MED POL
Faculty of Sciences
Department of Zoology
Damascus University
Damascus
Syrian Arab Republic

Tel. No. : (963)(11) 222 003 ext. 466

Tlx. No. : 492-411971 SR HAMAK

Fax No. : (963)(11) 335 645

TUNISIA
TUNISIE

Mr Ridha Ben Aissa

Représentant de l'Agence Nationale de
Protection de l'Environnement (A.N.P.E.)
Chef du
Laboratoire des Entérobactéries, Contrôle
des Eaux et des Denrées Alimentaires
Institut Pasteur de Tunis
13, Place Pasteur
B.P. 74
1002 Tunis Belvédère
Tunisie

Tel. No. : (216) (1) 283 022
Tlx. No. : 409-14391 PASTU TN
Fax No. : (216) (1) 791 833

TURKEY
TURQUIE

Prof. T. Balkas

National Co-ordinator for MED POL
Ministry of Environment
143 Atatürk Bulvari
Bakanliklar
06640 Ankara
Turkey

Tel. No. : (90) (4) 417 4455 ext. 2648 - 418 1861
418 4531 - 213 6760
Tlx. No. : 607-1894641 BBCG TR
Fax No. : (90) (4) 223 3054 - 468 1560 -
417 7971

Ms Bilgi Yucel

Engineer
Ministry of Environment
143 Atatürk Bulvari
Bakanliklar
06640 Ankara
Turkey

Tel. No. : (90) (4) 417 4455
Tlx. No. : 607-1894641 BBCG TR
Fax No. : (90) (4) 417 7971

YUGOSLAVIA
YOUGOSLAVIE

Mr Nikolas Kovačević

Director
Institute for Biological and Medical Research
P.O. Box 69
85330 Kotor
F.R. Yugoslavia

Tel. No. : (38)(82) 254 29
Fax No. : (38)(82) 251 19

REPRESENTATIVES OF SPECIALIZED AGENCIES
REPRESENTANTS DES INSTITUTIONS SPECIALISEES

FOOD AND AGRICULTURE
ORGANIZATION OF THE
UNITED NATIONS (FAO)
ORGANIZATION DES NATIONS UNIES
POUR L' ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE

Mr Gabriel P. Gabrielides
Senior Fishery Officer (Marine Pollution)
FAO Project Office
Co-ordinating Unit for the
Mediterranean Action Plan
P.O. Box 18019
48, Vassileos Konstantinou Avenue
116 10 Athens
Greece

Tel. No. : (30)(1) 724 4536
Tlx. No. : 222564 MEDU GR
Fax No. : (30)(1) 729 1160
E-Mail : UNICEF Network(ITT/DIALCOM)
UNET UNEP.MEDU USER ID:UNE058

WORLD HEALTH ORGANIZATION (WHO)
ORGANISATION MONDIALE DE
LA SANTE

Mr Louis Saliba
Senior Scientist
WHO/EURO Project Office
Co-ordinating Unit for the
Mediterranean Action Plan
P.O. Box 18019
48, Vassileos Konstantinou Avenue
116 10 Athens
Greece

Tel. No. : (30)(1) 724 4536
Tlx. No. : 222564 MEDU GR
Fax No. : (30)(1) 729 1160
E-Mail : UNICEF Network(ITT/DIALCOM)
UNET UNEP.MEDU USER ID:UNE058

WORLD METEOROLOGICAL ORGANIZATION
(WMO)
ORGANISATION METEOROLOGIQUE
MONDIALE

Mr Alexander Soudine
Senior Scientific Officer
Environment Division
WMO Atmospheric Research and Environment
Programme
41, Avenue Giuseppe Motta
P.O. Box 2300
1211 Geneva 2
Switzerland

Tel. No. : (41)(22) 730 8420
Tlx. No. : 45-414199 A OMM CH
Cable : METEOMOND GENEVA
Fax No. : (41)(22) 734 0954, 734 2326

INTERNATIONAL ATOMIC ENERGY
AGENCY (IAEA)
AGENCE INTERNATIONALE DE
L'ENERGIE ATOMIQUE

Ms Milena Horvat
Marine Pollution Chemist
Marine Environmental Studies Laboratory
International Laboratory of Marine
Radioactivity
International Atomic Energy Agency
19, Avenue des Castellans
MC-98000 Monaco
Principauté de Monaco

Tel. No. : (33)(93) 504 488
Tlx. No. : 42-479378 ILMR MC
Fax No. : (33)(93) 257 346

INTERGOVERNMENTAL OCEANOGRAPHIC
COMMISSION OF UNESCO (IOC)
COMMISSION OCEANOGRAPHIQUE
INTERGOUVERNEMENTALE

Mr Alexandros Boussoulengas
IOC Consultant
c/o UNESCO
7, Place de Fontenoy
75 700 Paris
France

Tel. No. : (33)(1) 456 83 992
Tlx. No. : 4 2 - 2 0 4 4 5 1
Fax No. : (33)(1) 456 71 690

OTHER INTERGOVERNMENTAL AND NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
AUTRES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES ET NON GOUVERNEMENTALES

WORLD WIDE FUND FOR NATURE (WWF)
FOND MONDIAL POUR LA NATURE

Ms Ruth Louise Stringer
c/o Mr Luigi Guarrera
Mediterranean Programme Co-ordinator
World Wide Fund for Nature International
WWF Italy
Via Salaria, 290
00199 Rome
Italy

Tel. No. : (39) (6) 854 2492/ 8414892/ 855 8334
Fax No. : (39) (6) 844 2869 / 855 4410

GREENPEACE INTERNATIONAL

Ms Ruth Louise Stringer
Honorary Research Fellow
Greenpeace Exeter Lab
Earth Resources Centre
University of Exeter
North Park Road
Exeter EX4 4QE
United Kingdom

Tel. No. : (44) (392) 263 917

EUROPEAN ENVIRONMENTAL BUREAU (EEB)
BUREAU EUROPEEN DE L'ENVIRONNEMENT
(BEE)

Ms Mary Iliopoulou

European Environmental Bureau (EEB)
26, rue de la Victoire
B-1060 Brussels
Belgium

Tel. No. : (32) 2 539 0037

Tlx. No. : 46-62720 BEE

Fax No. : (32) 2 539 0921

and

EEB/Mediterranean Information Office (MIO)
28 Tripodon Street
P.O. Box 30035
Plaka
105 58 Athens
Greece

Tel. No. : (30) (1) 322 5245

Fax No. : (30) (1) 322 5240

Mr Vagelis Constantianos

European Environmental Bureau (EEB)
Mediterranean Information Office (MIO)
28, Tripodon Street
P.O. Box 30035
Plaka
105 58 Athens
Greece

Tel. No. : (30) (1) 322 5245

Fax No. : (30) (1) 322 5240

HELLENIC MARINE ENVIRONMENT
PROTECTION ASSOCIATION (HELMEPA)
ASSOCIATION HELLENIQUE POUR LA
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
MARIN

Ms Katerina Papageorgiou

Chemist
HELMEPA/MEDSPA
5, Pergamou Street
Nea Smyrni
171 21 Athens
Greece

Tel. No. : (30)(1) 934 3088/ 934 1233/ 932 6277

Tlx. No. : 21-223179 HELM GR

Fax No. : (30)(1) 935 3847

Ms Stella Psara

Biologist
HELMEPA/MEDSPA
5, Pergamou Street
Nea Smyrni
171 21 Athens
Greece

Tel. No. : (30)(1) 934 3088/ 934 1233

Tlx. No. : 21-223179 HELM GR

Fax No. : (30)(1) 935 3847

CO-ORDINATING UNIT FOR THE MEDITERRANEAN ACTION PLAN
UNITE DE COORDINATION DU PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

CO-ORDINATING UNIT FOR THE
MEDITERRANEAN ACTION PLAN (MAP)
UNITE DE COORDINATION DU
PLAN D'ACTION POUR LA
MEDITERRANEE

Mr Ljubomir Jeftic

Senior Marine Scientist
Co-ordinating Unit for the
Mediterranean Action Plan
P.O. Box 18019
48, Vassileos Konstantinou Ave.
116 10 Athens
Greece

Tel. No. : (30)(1) 724 4536

Tlx. No. : 222564 MEDU GR

Fax No. : (30)(1) 729 1160

E-Mail : UNICEF Network(ITT/DIALCOM)

UNET UNEP.MEDU USER ID: UNE058

Mr Francesco Saverio Civili

Marine Scientist
Co-ordinating Unit for the
Mediterranean Action Plan
P.O. Box 18019
48, Vassileos Konstantinou Ave.
116 10 Athens
Greece

Tel. No. : (30)(1) 724 4536

Tlx. No. : 222564 MEDU GR

Fax No. : (30)(1) 729 1160

E-Mail : UNICEF Network(ITT/DIALCOM)

UNET UNEP.MEDU USER ID: UNE058

Mr Adnan Aksel

Computer Operations Officer

Co-ordinating Unit for the

Mediterranean Action Plan

P.O. Box 18019

48, Vassileos Konstantinou Ave.

116 10 Athens

Greece

Tel. No. : (30)(1) 724 4536

Tlx. No. : 222564 MEDU GR

Fax No. : (30)(1) 729 1160

E-Mail : UNICEF Network(ITT/DIALCOM)

UNET UNEP.MEDU USER ID: UNE058

ANNEXE II

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion
2. Règlement intérieur
3. Election du Bureau
4. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
5. Rapport sur l'état d'avancement du MED POL en 1991 et examen des activités en cours et prévues en 1992
 - 5.1 Activités de surveillance continue
 - 5.2 Etudes pilotes de surveillance continue
 - 5.3 Assurance Qualité des données, inter-étalonnage et entretien
 - 5.4 Traitement des données
 - 5.5 Mise en oeuvre des activités concernant le Protocole relatif à la pollution d'origine tellurique
 - 5.6 Activités de recherche
 - 5.7 Formation et bourses
 - 5.8 Documentation
 - 5.9 Changements climatiques
 - 5.10 Dispositions institutionnelles
6. Evaluation de l'état de la pollution de la mer Méditerranée par les substances cancérigènes, tératogènes et mutagènes
7. Rapport sur l'état d'avancement de l'application du Protocole Immersions
8. Questions diverses
9. Adoption du rapport de la réunion
10. Clôture de la réunion

ANNEXE III

LISTE DES DOCUMENTS

Documents de travail

UNEP(OCA)/MED WG. 35/1	Ordre du jour provisoire
UNEP(OCA)/MED WG. 35/2	Ordre du jour provisoire annoté
UNEP(OCA)/MED WG. 35/3	Rapport sur l'état d'avancement du MED POL en 1991 et examen des activités en cours et prévues en 1992
UNEP(OCA)/MED WG. 35/4	Rapport de la réunion (sera publié à l'issue de la réunion)

Documents d'information

UNEP(OCA)/MED WG. 35/Inf.1	Liste provisoire des documents
UNEP(OCA)/MED WG. 35/Inf.2	Liste des participants
UNEP(OCA)/MED WG. 35/Inf.3	Evaluation de l'état de la pollution de la mer Méditerranée par les substances cancérigènes, tératogènes ou mutagènes
UNEP(OCA)/MED WG. 35/Inf.4	Rapport sur l'état d'avancement de l'application du protocole relatif aux immersions
UNEP(OCA)/MED WG. 35/Inf.5	Rapport sur l'état d'avancement de l'enquête sur les polluants d'origine tellurique en Méditerranée (MED X BIS)

Documents de référence

UNEP(OCA)/MED IG.2/4	Rapport de la Septième réunion ordinaire des Parties contractantes à la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution et aux Protocoles y relatifs (Le Caire, 8-11 octobre 1991)
UNEP(OCA)/MED WG. 34/1	Report of the XXV Meeting of the Inter-Agency Advisory Committee (IAAC) for MED POL (Athens, 2-5 December 1991) (anglais seulement)

UNEP(OCA)/MED WG.25/5	Rapport de la réunion conjointe du Comité scientifique et technique et du Comité socio-économique (Athènes, 6-10 mai 1991)
UNEP/BUR/40/5	Rapport de la réunion du Bureau des Parties contractantes à la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution et aux protocoles y relatifs (Le Caire, 25-26 février 1992)
UNEP(OCA)/MED WG.25/Inf.9	Rapport sur l'état d'avancement des activités concernant les implications des changements climatiques dans la région méditerranéenne
UNEP(OCA)/MED WG.44/1	Report of the Consultation Meeting on the preparation of a research programme on Eutrophication and Plankton Blooms (Athens, 19-20 March 1992) (anglais seulement)
UNEP(OCA)/MED WG.45/6	Report of the Consultation Meeting on costs and benefits of reduction of the degradation of the marine environment from Land-based Sources of pollution and activities in coastal areas (Athens, 6-8 April 1992) (anglais seulement)
FIR/MEDPOL/MAL/23	Report of the FAO/UNEP/IOC Workshop on the biological effects of pollutants on marine organisms (Malta, 10-14 September 1991) (anglais seulement)
FIR/MEDPOL/ALE/4	Report of the FAO/IOC/UNEP Training Workshop on the statistical treatment and interpretation of marine community data (Alexandria, 9-19 December 1991) (anglais seulement)
EUR/ICP/CEH 103	Rapport de la réunion consultative OMS/PNUE sur les risques sanitaires résultant de la baignade dans les eaux marines (Athènes, 15-18 mai 1991)
EUR/ICP/CEH 105	Rapport du Quatrième cours de formation et exercice d'interétalonnage sur les méthodes microbiologiques pour la surveillance continue de la pollution marine (Projet conjoint, OMS/PNUE, MED POL Phase II) (Rabat, 21-26 octobre 1991)
EUR/ICP/CEH 110	Rapport d'une réunion consultative OMS/PNUE sur les risques sanitaires dus aux contaminants dans les produits comestibles de la mer (Athènes, 10-14 décembre 1991)
UNEP(OCA)/MED WG. 29/1	Report of the Second Task Team Meeting on the Climatic Changes on the Island of Rhodes (Athens, 24 June 1991) (anglais seulement)
UNEP(OCA)/MED WG. 41/1	Report of the Third Task Team Meeting on the Climatic Changes on the Island of Rhodes (Athens, 9 October 1991) (anglais seulement)

UNEP(OCA)/MED WG. 31/2	Report of the First Meeting of the Task Team on Implications of Climatic Changes on Malta (Msida, 11-12 November 1991) (anglais seulement)
UNEP(OCA)/MED WG. 33/2	Report of the First Meeting of the Task Team on Implications of Climatic Changes on the Syrian Coast (Damascus, 23-24 November 1991) (anglais seulement)
UNEP(OCA)/MED WG. 42/1	Report of the Second Meeting of the Task Team on the Implications of Climatic Changes on the Kastela Bay Coastal Area (Split, 24 January 1992) (anglais seulement)
UNEP(OCA)/MED WG. 43/2	Report of the First Meeting of the Task Team on Implications of Climatic Changes on Cres/Losinj Islands (Rijeka, 2-3 March 1992) (anglais seulement)
MAP TECHNICAL REPORTS SERIES NO.46	PNUE/OMS: Etudes épidémiologiques relatives aux critères de la qualité de l'environnement pour les eaux servant à la baignade, à la culture de coquillages et à l'élevage d'autres organismes marins comestibles (Activité D). Rapport final sur le projet sur la relation entre la qualité microbienne des eaux marines côtières et la gastroentérite provoquée par le rotavirus entre les baigneurs (1986-88). MAP Technical Reports Series No.46. UNEP, Athens, 1991.
MAP TECHNICAL REPORTS SERIES NO.47	PNUE: Les proliférations de méduses en Méditerranée. Actes des 11èmes journées d'étude sur les méduses en mer Méditerranée. MAP Technical Reports Series No.47. UNEP, Athens, 1991 (320 pages).
MAP TECHNICAL REPORTS SERIES NO.48	PNUE/FAO: Rapports finaux sur les projets de recherche (Activité G). MAP Technical Reports Series No. 48. UNEP, Athens, 1991 (126 pages).
MAP TECHNICAL REPORTS SERIES NO.49	PNUE/OMS: Cycles biogéochimiques de polluants spécifiques. Survie des Pathogènes. Rapports finaux sur les projets de recherche (activité K). MAP Technical Reports Series No. 49. UNEP, Athens, 1991 (71 pages).
MAP TECHNICAL REPORTS SERIES NO.50	PNUE: Bibliographie sur les déchets marins. MAP Technical Reports Series No. 50. UNEP, Athens, 1991 (62 pages).
MAP TECHNICAL REPORTS SERIES NO.51	PNUE/FAO: Rapports finaux sur les projets de recherche traitant du mercure, de la toxicité et des techniques analytiques. MAP Technical Reports Series No. 51. UNEP, Athens, 1991 (166 pages).

- MAP TECHNICAL REPORTS SERIES NO.52 PNUE/FAO: Rapports finaux sur les projets de recherche traitant de la bioaccumulation et de la toxicité des polluants chimiques. MAP Technical Reports Series No. 52. UNEP, Athens, 1991 (86 pages).
- MAP TECHNICAL REPORTS SERIES NO.53 PNUE/OMS: Etudes épidémiologiques relatives aux critères de la qualité de l'environnement pour les eaux servant à la baignade, à la culture de coquillages et à l'élevage d'autres organismes marins comestibles (Activité D). Rapport final sur l'étude épidémiologique menée parmi les baigneurs de certaines plages à Malaga, Espagne (1988-1989). MAP Technical Reports Series No. 53. UNEP, Athens, 1991 (127 pages).
- MAP TECHNICAL REPORTS SERIES NO.54 PNUE/OMS: Mise au point et essai des techniques d'échantillonnage et d'analyse pour la surveillance continue des polluants marins (Activité A): Rapports finaux sur certains projets de nature microbiologique. MAP Technical Reports Series No. 54. UNEP, Athens, 1991 (83 pages).
- MAP TECHNICAL REPORTS SERIES NO.55 PNUE/OMS: Cycles biogéochimiques de polluants spécifiques (Activité K): Rapport final sur le projet sur la survie des microorganismes pathogènes dans l'eau de mer. MAP Technical Reports Series No. 55. UNEP, Athens, 1991 (95 pages).
- MAP TECHNICAL REPORTS SERIES NO.56 PNUE/COI/FAO: Evaluation de l'état de la pollution de la mer Méditerranée par les matières synthétiques persistantes qui peuvent flotter, couler ou rester en suspension. MAP Technical Reports Series No. 56. UNEP, Athens, 1991 (113 pages).
- MAP TECHNICAL REPORTS SERIES NO.57 PNUE/OMS: Recherches sur la toxicité, la persistance, la bioaccumulation, la cancérogénicité et la mutagénicité de certaines substances (Activité G). Rapports finaux sur les projets ayant trait à la cancérogénicité et la mutagénicité. MAP Technical Reports Series No. 57. UNEP, Athens, 1991 (59 pages).
- MAP TECHNICAL REPORTS SERIES NO.58 PNUE/FAO/OMS/AIEA: Evaluation de l'état de la pollution de la mer Méditerranée par les composés organophosphorés. MAP Technical Reports Series No. 58. UNEP, Athens, 1991 (122 pages).

MAP TECHNICAL REPORTS SERIES NO.59

PNUE/FAO/AIEA: Actes de la réunion consultative FAO/PNUE/AIEA sur l'accumulation et la transformation des contaminants chimiques par les processus biotiques et abiotiques dans le milieu marin (La Spezia, Italie, 24-28 septembre 1990), publié sous la direction de G.P. Gabrielides. MAP Technical Reports Series No. 59. UNEP, Athens, 1991 (392 pages).

MAP TECHNICAL REPORTS SERIES NO.60

PNUE/OMS: Mise au point et essai des techniques d'échantillonnage et d'analyse pour la surveillance continue des polluants marins (Activité A): Rapports finaux sur certains projets de nature microbiologique (1987-1990). MAP Technical Reports Series No. 60. UNEP, Athens, 1991 (76 pages).

MAP TECHNICAL REPORTS SERIES NO.62

PNUE/AIEA: Evaluation de l'état de la pollution de la mer Méditerranée par les substances radioactives. MAP Technical Reports Series No. 62, UNEP, Athens, 1992 (133 pages).

MAP TECHNICAL REPORTS SERIES NO.63

PNUE/OMS: Cycles biogéochimiques de polluants spécifiques (Activité K) - Survie des pathogènes - Rapports finaux sur les projets de recherche (1989-1991). MAP Technical Reports Series No. 63, UNEP, Athens, 1992 (86 pages).